

COMMUNE DE OERMINGEN

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Nombre de conseillers élus : 15 - Conseillers en fonction : 15 - Conseillers présents : 11 - Conseillers représentés : 03

Date d'envoi de la convocation : 01 juin 2026

Date de l'affichage de la convocation en mairie : 01 juin 2026

SEANCE DU 05 JUIN 2026 à 16 H. 30

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire.

Présents :

M. SCHMIDT Simon, Maire ;
Mmes SCHMITT Marie Anne - WITTMANN Katia - MM. EHRHARDT Manuel - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;
Mmes BUCH Marie-Claire - FRITSCH Jordane - SCHLEGEL Adeline - MM. FREYMANN Jean-Marie - MULLER Maxime - ROSENER Martin, Conseillers.

Absents excusés représentés :

Mme HOLZER Christelle, Mme KAPPES Nadine et M. SCHMITT Michel ayant donné pouvoir respectivement à Mme SCHMITT Marie Anne, M. NUSSLEIN Paul et M. ROSENER Martin.

Absent non représenté :

M. BIRLOUEZ Frantz.

Secrétaire de séance : Mme WITTMANN Katia.

Les conditions de quorum étant réunies, Monsieur le maire ouvre la séance à 16 H. 35 et aborde les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026

En l'absence de demande de rectification,

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 12 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Désignation des délégués des élections sénatoriales (Délibération n° 53/26)

Le procès-verbal de désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est joint en annexe.

3. Divers

- **Gestion de la rentrée scolaire 2026 / 2027**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre émanant du directeur de l'inspection académique en réponse à la motion adoptée par le conseil municipal.

La direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin rappelle que la répartition des moyens d'enseignement repose sur des prévisions d'effectifs établies à l'échelle départementale sur la base des informations objectivées par les directeurs d'écoles et les données de l'INSEE.

Le directeur académique considère que la nouvelle configuration avec deux classes, avec un taux d'encadrement de 23,50 élèves par classe, reste favorable au maintien d'un climat scolaire serein pour l'ensemble des élèves accueillis dans l'école.

Mais, la situation des écoles sera réexaminée lors des prochaines instances départementales à la lumière des prévisions actualisées des effectifs et de l'équilibre de la répartition des moyens.

Ces orientations seront débattues lors de la prochaine réunion de l'amicale des maires, en présence de l'inspectrice des Vosges du Nord.

Une pétition circule actuellement sur les réseaux sociaux contre la suppression d'un poste d'enseignant dans nos écoles.

Un nouveau point de situation sera fait lors de la prochaine séance du conseil municipal.

- **Autre divers :**

Le prochain conseil municipal est prévu le mardi 16 juin 2026 à 20 H.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire clos la séance.

Le maire,

La secrétaire de séance,

SCHMIDT Simon

WITTMANN Katia